



VIE SYNDICALE

Aux Unions fédérales
Aux Commissions départementales
À la Commission exécutive

Cher-e-s Camarades,

Comme tu as pu le constater, la mobilisation contre le projet de loi Travail a franchi un nouveau cap cette semaine. Si ces dernières heures des voix discordantes se font entendre dans la majorité parlementaire, voire au sein même du gouvernement, elles ne portent pas le retrait du projet de loi ? mais des aménagements de son article 2 sur l'inversion de la hiérarchie des normes. Dans ce contexte, le gouvernement utilise tous les moyens dont il dispose pour tenter de renverser l'adhésion de l'opinion publique au mouvement.

L'implication de nos catégories dans la mobilisation est déterminante pour garantir le caractère majoritaire de la mobilisation. D'autant que nous sommes, à l'UGICT, contactés par des ICT d'entreprises où la CGT n'est pas présente pour connaître les modalités de grève, les possibilités de solidarité financière, voire d'initiatives possibles si la grève et la participation à des manifestations ne leur sont pas possibles.

Nous avons donc la responsabilité d'amplifier le débat avec les ICT et de leur permettre de décider collectivement des formes de mobilisation les plus adaptées. C'est le sens de la lettre ouverte que nous avons mis à disposition il y a 10 jours et que nous vous appelons à continuer à diffuser massivement. La votation proposée par l'intersyndicale est un point d'appui très important pour permettre d'une part aux salariés d'avoir le débat que le gouvernement confisque avec le 49-3. D'autre part, cela permet à l'ensemble des salariés et notamment des ICT de pouvoir s'exprimer et participer dans la mesure de leurs possibilités à la mobilisation.

Il nous faut organiser ces votations au plus vite pour qu'elles puissent avoir lieu dès la semaine prochaine.

L'Ugict met à disposition une plateforme pour faciliter l'organisation de cette votation, rendre visibles et lisibles les résultats. La plateforme est déjà opérationnelle et tout le matériel sera en ligne demain.

Dans la mesure du possible, je vous invite indiquer au plus vite sur votationtravail.fr les premiers lieux et dates de vote. En effet, la publication dès lundi de plusieurs dates pourrait créer une dynamique à cette initiative démocratique.

Notre implication dans ces prochains jours sera déterminante pour assurer la réussite du mouvement.

Recevez mes Cher-e-s Camarades mes fraternelles salutations.

Vincent Gautheron
Secrétaire national à la Vie syndicale
01 55 82 83 42
v.gautheron@ugict.cgt.fr orga@ugict.cgt.fr